



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Alexis BLONDEAU

*Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.*

*Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).*

### Rapport N° 62

#### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions (montant total de 11 930 euros) suivantes :

### **WORLD TOP ESN CLERMONT : 3 000 euros**

L'association « WorldTop ESN Clermont » a pour but de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers.

Elle revendique 800 adhérents et fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles et 20 familles clermontoises l'accompagnent.

Elle travaille sur deux axes principaux qui permettent la naissance d'amitiés internationales pérennes, d'une part, l'organisation de manifestations culturelles, solidaires et ludiques où le français est systématiquement utilisé et, d'autre part, le parrainage par des familles volontaires.

L'association « WorldTop ESN Clermont » organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupe à chaque fois 50 à 140 étudiants, notamment des accueils en gare, des cafés des langues, des bourses aux objets ou bien encore des sorties découvertes de notre environnement. Cette association est devenue un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise.

Pour réaliser ses projets, l'association « WorldTop ESN Clermont » sollicite le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand pour 4 000 euros ainsi que le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (4 000 euros) et une mise à disposition de locaux du Centre Europe Direct.

En raison de l'investissement de l'association « WorldTop ESN Clermont » auprès des étudiants étrangers, de sa volonté de faire rayonner la Ville bien au-delà de nos frontières nationales, il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 euros.

### **CINE FAC : 2 000 euros**

L'association « Cinéfac » a pour objectif principal de développer les activités culturelles, notamment cinématographiques en milieu universitaire. Elle promeut l'éducation à l'image et la valorisation du patrimoine cinématographique et propose des diffusions cinématographiques hebdomadaires durant toute l'année universitaire. Ces projections sont l'occasion de faire venir sur Clermont-Ferrand des réalisateurs, des journalistes spécialisés et des acteurs afin d'enrichir les échanges avec le public.

Ce travail de fond s'accompagne d'un volet formation aux métiers du cinéma, notamment dans le domaine de la projection. Ainsi, depuis sa création, 160 étudiants ont pu valider un CAP opérateur projectionniste. Cela représente plus de 1 000 films diffusés, 125 000 entrées et 650 bénévoles formés. Développant les partenariats sur le territoire, l'association travaille beaucoup avec le cinéma Le Rio, l'association Sauve qui peut le Court métrage et la T2C.

Son budget global est de 56 385 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros. Les autres sources de financements de l'association « Ciné Fac » sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (8 000 euros), le CROUS (2 500 euros), de la billetterie (2 710 euros) et du mécénat (T2C : 1 200 euros).

### **LIEU'TOPIE : 1 000 euros**

L'association « LieU'topie » a pour objectifs principaux d'apporter des réponses innovantes d'ordre social culturel ou économique, par la mise en place d'un lieu de vie étudiante solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage. Elle répond à ces objectifs par l'organisation d'événements de promotion et la démocratisation de l'économie sociale et solidaire et de l'écocitoyenneté auprès du grand public.

Cette association, qui revendique plus de 1 000 adhérents (dont 800 étudiants), est reconnue pour ses initiatives d'utilité sociale (l'épicerie du LieU, ses espaces services à prix libres, ses ateliers éducatifs, créatifs ou culturels) et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de

mobilisation d'autres associations (participation aux commissions dans le cadre de Clermont fête ses étudiants, déclinaisons de dispositifs nationaux comme la semaine de l'environnement et organisation de concours culinaires). Elle souhaite développer son projet de saison culturelle, favoriser l'engagement étudiant et plus globalement participer à l'amélioration des conditions de vie étudiante.

Le budget global de l'association « LieU'topie » s'élève à 39 130 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 4 000 euros ainsi que le FSDIE de l'UCA (9 230 euros) et le FSDIE du CROUS (3 200 euros).

Compte-tenu de son engagement durant la crise Covid, de son implication dans les dispositifs et projets de la Ville (Clermont aide ses étudiants, le jardin Kessler Rabanesse), il est proposé exceptionnellement de soutenir une nouvelle fois l'association « LieU'topie » pour ses projets concernant la vie étudiante à hauteur de 1 000 euros.

### **UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE CLERMONT-FD /AUVERGNE : 180 euros**

L'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Fd/Auvergne organise sa bourse aux livres solidaires 2021. Ce rendez-vous annuel permet aux étudiants, de déposer sur deux semaines leurs livres dont ils n'ont plus l'usage auprès de l'UNEF qui ensuite se charge de les proposer à la vente sur différents sites de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS. Les livres invendus et l'argent récolté sont, par la suite, rendus aux étudiants.

La bourse aux livres solidaires doit permettre aux étudiants d'acquérir de nouveaux livres pour leurs études ainsi que pour leur culture personnelle à des prix abordables.

La demande de l'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Fd/Auvergne porte sur un soutien financier de 180 euros sur un budget global de 980 euros.

Les autres financements proviennent du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (400 euros) et du CROUS (400 euros).

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder à cette association une subvention exceptionnelle de 180 euros.

### **DOCT'AUVERGNE : 3 000 euros**

Doct'Auvergne est une association créée par des doctorants clermontois dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs, et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décroisement et insertion. Elle regroupe à ce jour plus du quart de l'ensemble des doctorants clermontois (près de 300 membres).

Doct'Auvergne est organisée en trois pôles afin de fédérer toujours plus les jeunes chercheurs clermontois et d'accroître son offre de services en leur direction :

- événements scientifiques (pour les chercheurs) et diffusion (pour le grand public) ;
- événements sociaux internes entre jeunes chercheurs ou de rencontre de chercheurs ;
- partenariat et poursuite de carrière pour les docteurs.

L'association est membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs ainsi que du réseau Eurodoc.

Doct'Auvergne sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand (3 000 euros) pour la mise en place de l'assemblée générale de la Confédération des Jeunes Chercheurs et l'organisation de rencontres consacrées à la situation sociale et professionnelle des doctorants et jeunes docteurs.

Pour mener à bien ses actions, dont le budget est estimé à 39 000 euros, elle sollicite notamment le soutien financier du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (5 700 euros), du CROUS Clermont Auvergne (2 700 euros) et de Clermont Auvergne Métropole (6 000 euros).

Au vu du dynamisme de cette association et du rôle de plus en plus important qu'elle joue auprès des jeunes chercheurs clermontois, il est proposé de lui attribuer cette subvention pour soutenir la mise en œuvre de ses projets.

### **LE NOYAU DUR : 750 euros**

L'association « Le noyau dur » a pour objet de favoriser la vie étudiante à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM) par l'intégration des étudiants au sein de l'école et de la ville, les échanges culturels entre écoles sur le plan national et international et l'organisation d'événements et d'activités.

L'association « Le noyau dur » a pour projet cette année de créer et mettre en place une comédie musicale au sein de l'ESACM. Elle souhaite développer ce projet ambitieux afin de multiplier les temps de rencontres entre les étudiants, de mobiliser et de faire participer le plus grand nombre d'entre eux dans la conception et la fabrication des décors et des costumes. Il est prévu de travailler à la récupération et à la réutilisation de matériaux en lien avec la récupérathèque située au sein de l'ESACM.

De nombreux artistes et intervenants extérieurs seront invités sur les différents temps de préparation et un metteur en scène suivra le projet dans son ensemble.

Le budget de ce projet est de 7 600 euros et le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand est sollicité à hauteur de 750 euros. Les autres sources de financements de l'association « Le noyau dur » sont principalement, l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (2 000 euros), le FSDIE (1 880 euros) et le CROUS Clermont Auvergne (500 euros).

### **BUREAU DES ETUDIANTS DE GEOLOGIE DE CLERMONT-FERRAND : 2 000 euros**

Le Bureau des Étudiants de Géologie de Clermont-Ferrand est une association uniquement composée d'étudiants de la Licence 1 au Master 2 principalement issus d'un cursus scientifique de l'Université Clermont Auvergne.

Son projet est d'organiser la plus grande bourse aux minéraux d'Auvergne ayant pour objectif d'exposer un grand nombre de minéraux venant des quatre coins du monde et de les faire connaître au grand public. Les exposants (professionnels ou particuliers) pourront vendre et échanger leurs minéraux.

Des ateliers pédagogiques autour des minéraux, volcans et géologie seront organisés par des enseignants chercheurs et des étudiants bénévoles, ils ont pour but de faire découvrir au grand public la richesse de notre terre et de faire connaître la filière géologie de l'Université Clermont Auvergne et les métiers qu'elle propose.

Le budget global de ce projet est estimé à 15 980 euros. Le Bureau des Étudiants de Géologie de Clermont-Ferrand sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros. Ses autres sources de financements

sont principalement le FSDIE de l'UCA (7 151 euros), les ventes sur l'évènement (4 728 euros), la billetterie (1 000 euros) et le CROUS Clermont Auvergne (500 euros).

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé de soutenir le Bureau des Étudiants de Géologie de Clermont-Ferrand à la hauteur de sa demande (2 000 euros).

### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 DEC. 2021

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales



Jérôme AUSLENDER

